L'interrogation indirecte "totale" ou les subordonnées à particule interrogative en latin

Colette Bodelot

▶ **To cite this version:**

Colette Bodelot. L'interrogation indirecte "totale" ou les subordonnées à particule interrogative en latin. Marion Colas-Blaise, Jean-Jacques Weber. Travaux de linguistique, pp. 77-92, 1995, Publications du Centre Universitaire de Luxembourg. hal-03581169

HAL Id: hal-03581169
https://hal.science/hal-03581169

Submitted on 28 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'interrogation indirecte "totale" ou les subordonnées à particule interrogative en latin

Colette BODELOT

1. Introduction

Ce texte constitue la version remaniée[1] et quelque peu étoffée d'un exposé présenté en 1991 à Budapest au VIe Colloque International de Linguistique Latine dans le cadre d'une table ronde intitulée "*Discourse structure and Latin particles*", organisée par Madame Machtelt Bolkestein de l'Université d'Amsterdam.

La comparaison avec d'autres particules (p. ex. adversatives: *autem, uero, at*; causales: *nam, enim, ergo, igitur*; directives: *dum, sane, modo, uero, proin(de), quin,* etc.) a fait apparaître le statut spécifique des particules dites "interrogatives", susceptibles d'introduire aussi bien des propositions indépendantes que subordonnées. Dans ce qui suit, notre propos est d'étudier le fonctionnement syntaxique et sémantique ainsi que la répartition d'emploi des particules dans l'interrogation indirecte (i. i.) et de saisir, dans une optique pragmatique, leur incidence sur la structure informative du message. Cette analyse apparaîtra comme doublement contrastive dans la mesure où elle procédera par comparaison avec l'interrogation directe (i. d.) "totale", d'un côté, avec l'i. i. "partielle", de l'autre.

2. Les particules interrogatives

2.1. Statut syntaxique

Les particules interrogatives ne jouent pas le rôle de connecteurs syntaxiques au sens usuel du terme. L'i. i. étant en principe introduite par les mêmes termes interrogatifs que l'i. d., elle se caractérise par l'absence d'un relateur ou d'un terme proprement conjonctif de subordination.[2] Les particules comme

-ne, num, nonne, an, etc. se distinguent des interrogatifs en **k^{w}-* (adjectifs, pronoms et adverbes) du fait qu'elles ne remplissent pas de fonction syntaxique par rapport à un autre élément de la proposition (*p*); elles déterminent un ensemble de mots équivalant à *p*, et servent, à la façon des particules "oui" et "non" -qui constituent des réponses valables aux interrogations "totales"-, à supporter la modalité de toute une proposition. Autrement dit, les adjectifs, pronoms et adverbes interrogatifs posent sous forme de variable un constituant spécifique de *p* tandis que les particules révoquent en doute la connexion globale des constituants de *p* (Tesnière 1982: 203).

2.2. Valeur sémantique et répartition d'emploi

Une étude sur échantillons portant sur 88 000 lignes de texte prélevées chez 23 auteurs latins de Plaute à Juvénal[3] (Bodelot 1990) a montré que le répertoire le plus riche de particules introduisant l'i. i. "totale" est attesté chez Cicéron: dans l'ensemble de ses ouvrages, on relève une quantité presque deux fois plus grande de particules que chez Plaute, Térence et Tite-Live, qui figurent en seconde position; les *Discours* de Cicéron offrent à eux seuls une série de 14 termes différents sur un total de 20 termes relevés chez l'ensemble des auteurs. Le matériel le plus pauvre a été répertorié chez les poètes.

An, -ne et *num* sont les termes les plus usités et aussi les plus intéressants pour illustrer les différences d'emploi qui, synchroniquement, se manifestent entre l'i. i. et l'i. d., diachroniquement, à l'intérieur de la classe des i. i. mêmes.

Comme nous l'avons montré ailleurs[4], *an*, étymologiquement apparenté à *an* gotique (Chantraine 1968: 82; Frisk 1972: 31), qui s'emploie lui aussi dans un contexte d'indétermination, ainsi que *-ne* et *num*, qui remontent tous les deux à un thème pronominal i.-e. **n^{e}/o-* (Bader 1973: 69),

sont, employés dans l'interrogation, fondamentalement neutres: leur seul signifié étant la suspension de la valeur de vérité de *p*, ces particules laissent ouvert le choix entre deux possibilités, *p* ou *non p*. Seul un contexte particularisant peut orienter la proposition vers une valeur argumentative positive (ex. 1) ou négative (ex. 2):

(1) *Mittit P. Vatinium legatum ..., qui ....crebro magna uoce pronuntiaret, liceret**ne** ciuibus ad ciues de pace suos legatos mittere, quod etiam fugitiuis ab saltu Pyrenaeo praedonibusque licuisset, praesertim cum id agerent ne ciues cum ciuibus armis decertarent.* (Caes., *B.C.* 3,19,2) "Il envoya son légat Publius Vatinius ...avec mission de demander souvent à haute voix **s**'il **n**'était **pas** permis à des citoyens romains d'envoyer à des concitoyens des ambassadeurs choisis parmi eux pour traiter de la paix, droit qui avait même été accordé à des esclaves fugitifs chassés des gorges des Pyrénées et à des pirates; et cela notamment alors qu'ils voulaient empêcher des citoyens de combattre contre leurs concitoyens!"

(2) *Qua re uidete **num** dubitandum uobis sit omni studio ad id bellum incumbere in quo gloria nominis uestri, salus sociorum, uectigalia maxima, fortunae plurimorum ciuium coniunctae cum re publica defendantur.* (Cic., *Imp.* 7,19) "Voyez donc **si** vous devez hésiter à vous appliquer de toute votre ardeur à une guerre dans laquelle il s'agit de défendre la gloire de votre nom, le salut de vos alliés, vos revenus les plus importants et la fortune d'un très grand nombre de citoyens, associée aux intérêts de l'Etat."

Dans le premier cas, le contexte exige une réponse positive, dans le second cas, une réponse négative.

Que ces effets ne soient qu'occasionnels ressort des exemples (3) et (4), où *-ne* et *num*, sous l'action particularisante d'un autre contexte, attestent la valeur opposée:

(3) *Occurritur autem nobis, ..., satis**ne** constanter facere uideamur qui, cum percipi nihil posse dicamus, tamen et aliis de rebus disserere soleamus et hoc ipso tempore praecepta officii persequamur.* (Cic., *Off*. 2,2,7) "Or on nous objecte la question de savoir **si** nous donnons l'impression d'agir d'une manière suffisamment concordante, nous qui, tout en soutenant qu'on ne peut rien connaître de certain, avons, cependant, à la fois l'habitude de disserter sur d'autres sujets et, en ce moment même, exposons les préceptes du devoir."

(4) *Vide ergo, **num** satius sit aut inuulnerabilem animum dicere aut animum extra omnem patientiam positum*. (Sen., *Ep*. 1,9,2) "Vois donc **s**'il **n**'est **pas** préférable de dire: une âme invulnérable ou une âme inaccessible à toute souffrance."

Or une comparaison avec l'i. d. suggère l'idée que *num*, fondamentalement neutre, a connu en proposition indépendante une spécialisation d'emploi: plus étoffé, *num* a pu passer par rapport à *-ne* comme une forme marquée, et être réservé, par opposition à *-ne* (réponse positive ou négative) et à *nonne* (réponse positive), de préférence aux questions appelant une réponse négative.

Pour ce qui est de l'emploi de *an* dans l'i. i., il semble être à l'époque préclassique et classique lexicalement conditionné et confiné presque exclusivement dans des tours comme *nescio an, haud scio an, qui scis an?* (chez les comiques) et *dubito an* (à partir de Cicéron); dans 9 exemples sur 10 attestés dans les échantillons de Térence et de Cicéron, *an* introduit une affirmation atténuée: "je ne sais pas si ne pas"; "peut-être que".[5]

Cet usage de limiter *an* à des tours où il doit être transposé par "si ne pas" remonte probablement à des cas ambigus où, dès le latin ancien, l'idée d'indétermination et d'incertitude a pu se rendre, sans différence appréciable, par "si" ou "si ne pas". La transposition contextuelle par "si ne pas" représente un effet de sens secondaire, certes compatible avec le

sémantisme de *an* mais non pas engendré par lui (Serbat 1981: 5). Soit, à titre d'illustration, la double transposition possible de *an* dans l'exemple (5):

(5) *Nunc hunc hau scio* ***an*** *conloquar.* (Pl., *Most*. 783) "Je ne sais pas **si** je dois (**si** je **ne** dois **pas**) à présent l'aborder."

A l'époque postclassique, et plus précisément à partir de Celse, *an* connaît une extension d'emploi remarquable: il s'emploie dans tous les contextes notamment à la place de *-ne* ("si"). Cette tendance culmine chez Sénèque, où *an* dans l'i. i. est employé librement dans tous les ouvrages alors que *-ne,* nettement déficient, n'est plus attesté que dans les *Dialogues* (Bodelot 1987a: 77-80; 1990: 38-39 et 45). A l'occasion, des auteurs comme Pline le Jeune et Tacite ne retiennent de l'emploi de *an* dans l'interrogation double que sa valeur disjonctive et l'emploient en concurrence avec *uel* ou *aut*:

(6) *...finem uitae sponte* ***an*** *fato impleuit*. (Tac., *Ann*. 2,42,3) "il acheva sa vie par sa propre volonté **ou** par celle du destin."

D'autres particules interrogatives d'un usage plus rare sont *nonne, si, en* et les composés en *num-* et *ec-*. Les deux dernières formations sont surtout attestées dans l'oeuvre de Cicéron; réserve faite pour Plaute et Térence, elles n'apparaissent que sporadiquement chez les autres auteurs. Les meilleurs scores sont encore réalisés par *numquis, numqui,* et *numquid,* dont le dernier gagne du terrain au détriment de *num* en latin postclassique.[6] Les formations en *ec-* tendent à sortir d'usage après l'époque cicéronienne. *En* n'est enfin attesté dans l'i. i. que chez Tite-Live.[7] Que *si* ait, dès le latin ancien, été occasionnellement employé dans un contexte d'interrogation ressort de l'exemple (7):

(7) Vide, amabo, si non, cum aspicias, os impudens/ Videtur! (Ter., *Eun.* 838-839)

"Regarde, je t'en prie, si, à le voir, il n'a pas l'air impudent."

De tels emplois préfigurent la substitution progressive en latin vulgaire de *si* aux autres particules introduisant l'i. i., puis l'emploi exclusif de *si* (fr. mod., esp.) ou de *se* (anc. fr., it., port.) comme particules interrogatives dans les langues romanes. Quant à *nonne*, attesté 81 fois dans les i. d. du corpus, il est entièrement absent des i. i. répertoriées. A considérer cependant l'intégralité des ouvrages, on en relève quelques occurrences, en dehors du corpus, chez Cicéron[8] et dans le discours indirect chez Tite-Live et chez Tacite.[9] D'après A. Orlandini (1980: 125), l'interronégative présente un *desideratum* à double négation; requérant à ce titre une confirmation, elle sert, selon F. Hoff (1984: 28), à renforcer l'argumentation antérieure du locuteur. Assumant une fonction de contrôle du dialogue, elle relève surtout de la sphère du discours et de l'énonciation directe. Aussi Cicéron atteste-t-il *nonne* exclusivement après le verbe *quaero*, qui, par son sémantisme, réfère explicitement à une situation érotétique (Ernout-Thomas 1953: 316; Kühner-Stegmann 1988: 2,517).

Dans le même ordre d'idées, signalons que les particules de l'i. i. ne s'associent que rarement à des connecteurs textuels. Ces marqueurs de structuration du discours sont plutôt le fait du verbe introducteur, qui sert de médiateur entre le cotexte antérieur et la subordonnée interrogative. Alors que dans l'i. d., notamment "partielle", l'emploi de séquences comme *quid uero, quid ita, quid ergo, quid enim* est stéréotypé, les particules *tamen, enim, uero,* p. ex., n'ont été relevées que dans 3 des 507 i. i. "totales" ou "disjonctives" dénombrées. Il s'agit en l'occurrence de:

(8) *Quaeri solet an, etiamsi discenda sint haec, eodem* ***tamen*** *tempore tradi omnia et percipi possint.* (Quint., *Inst*. 1,12,1) "On demande habituellement si ces matières,

même si elles doivent être étudiées, peuvent cependant être toutes enseignées et assimilées en même temps."

(9) *Inde prauis ingeniis ad foedissima usque ludibria labuntur. Sit* **enim** *«consul» a consulendo uel a iudicando*; (Quint., *Inst.* 1,6,32) "Cette manie, dans les esprits tortus, dégénère dans des fantaisies très exécrables. *Consul* vient-il, par exemple, de *consulere*, pris au sens de «consulter» ou de «juger»?"

(10) *neque enim natura sanguinis est, ut utique caleat, sed ex iis, quae in homine sunt, hic celerrime uel calescit uel refrigescit. Mitti* ***uero*** *necne debeat, ex iis intellegi potest, quae de sanguinis missione praecepta sunt.* (Cels. 4,6,2) "Et de fait il n'est pas dans la nature du sang d'être particulièrement chaud, mais de tout ce qui compose l'homme, le sang le plus rapidement ou bien s'échauffe ou bien se refroidit. Mais doit-il être tiré ou non? Voilà ce qui peut se déduire des préceptes donnés à propos des épanchements de sang."

Les conditions d'emploi sont les suivantes: ou bien la portée argumentative du connecteur corrélatif, employé dans une structure complexe, ne dépasse pas le cadre de la phrase (cf. Quint., *Inst.* 1,12,1: *etiamsi... tamen*); ou bien le contact immédiat avec le cotexte antérieur est garanti par l'omission (cf. Quint., *Inst*. 1,6,32)[10] ou la postposition (cf. Cels. 4,6,2) du verbe introducteur. En plus, dans les deux derniers cas, l'i. i. -ou du moins le premier volet de l'interrogation "disjonctive"- est elle-même dépourvue de particule.

La situation est différente pour *-nam* enclitique, accolé à un terme interrogatif. Plutôt que d'exprimer une relation logique par rapport au cotexte antécédent, *-nam* assume une fonction affective et intensive, et contribue, dans un contexte familier, à l'expression de différents mouvements de l'âme. Kühner-Stegmann (1988: 2,116) parlent de "*lebhafte, leidenschaftliche Fragen*." Aussi *-nam* est-il mieux représenté dans l'i. d. que dans l'i. i.[11]

Une dernière différence entre l'interrogation "totale" indirecte et directe concerne l'omission de la particule. Rarement absente dans l'i. i. (3% des cas), elle fait défaut dans 51% des i. d. "totales". Ce clivage est imputable à deux raisons.

D'un côté, l'omission de la particule apparaît comme un paramètre d'affectivité. Selon F. Hoff (1984: 20), elle caractérise surtout les questions de dépit et de protestation. Ces interrogations véhiculent une réaction de surprise ou d'indignation marquant une discontinuité dans l'argumentation du locuteur. A ce titre, elles assument sur le plan pragmatique une fonction expressive-émotive (Stati 1990: 52-53), fonction de langage qui, d'une façon générale, est moins sollicitée dans l'i. i. que dans l'i. d.

Un second argument plus proprement linguistique est celui de la redondance de la particule interrogative dans l'i. d. par rapport à l'intonation suspensive. Dans pareil contexte, la particule s'avère omissible sans préjudice de la modalité interrogative de la phrase. Dans l'i. i., en revanche, la particule est un indice essentiel, et normalement indispensable de la modalité interrogative. Aussi n'est-elle supprimée que dans des conditions déterminées:

- lorsque l'i. i. "totale" jouxte d'autres complétives marquées explicitement comme interrogatives:

(11) *...ni prius ipsi ad plebem tulissent uellent iuberentne cum rege Philippo pacem esse*. (Liu. 33,25,6)[12] " ...s'ils n'avaient pas d'abord eux-mêmes posé au peuple la question de savoir s'ils voulaient et ordonnaient qu'on fît la paix avec le roi Philippe."

- lorsqu'elle constitue une reprise:

(12) *Estne ea intus? :: Sit rogas?* (Ter., *Heaut*. 454) " Est-elle à l'intérieur? :: Si elle y est? Tu le demandes?"

- lorsque le sémantisme du verbe introducteur et la structure (p. ex. disjonctive) de l'énoncé impliquent une notion de doute et suggèrent la fonction érotétique:

(13) *Inde prauis ingeniis ad foedissima usque ludibria labuntur. Sit enim* «*consul*» *a consulendo uel a iudicando; ...«Senatui» dederit nomen aetas. ...Et «rex»* *«rector» et alia plurima indubitata*. (Quint., *Inst*. 1,6,32-33)[13] "Cette manie, dans les esprits tortus, dégénère dans des fantaisies très exécrables. *Consul* vient-il, par exemple, de *consulere*, pris au sens de «consulter» ou de «juger»? ...Le nom *senatus* tire-t-il son origine de l'âge de ses membres? ...Et *rex* a-t-il donné *rector*? On analyse encore de même bien d'autres mots qui ne suscitent aucun doute."

3. L'i. i. "totale"

3.1. Comparaison fréquentielle avec l'i. d. "totale"

Il ressort de notre corpus que l'interrogation "totale" se présente beaucoup plus fréquemment sous forme d'une indépendante que d'une subordonnée: sur 2 339 interrogations "totales", 2 100 revêtent la forme d'une i. d. (=37,8% de l'ensemble des i. d. répertoriées), seulement 239 celle d'une i. i. (=7,9% de l'ensemble des i. i.). Les interrogations "totales" directes sont particulièrement bien représentées dans les textes dramatiques, surtout dans la comédie[14] (Bodelot 1990: 28). Dans les textes historiques, elles sont en revanche entièrement absentes des parties narratives. Dans la comédie, les interrogations "totales" directes présentent fréquemment l'aspect quasi stéréotypé d'expressions comme *ain, scin, pergin, audin, uiden, iussin, egone, tune, itane, satin*, toutes caractéristiques de l'échange dialogal et

assumant couramment, dans la relation interactionnelle entre partenaires du discours, une fonction expressive-émotive, phatique ou d'écho (Stati 1990: 52-58). Ces différents effets rhétoriques étant le résultat de l'emploi de l'i. d. "totale" dans une situation discursive déterminée, une analyse transphrastique s'avère nécessaire pour déceler la relation argumentative que l'i. d. "totale" entretient avec le discours environnant. Or, dans l'i. i., certaines de ces nuances relationnelles s'estompent du fait de la subordination de *p* à un prédicat introducteur, qui crée une rupture entre *p* et le cotexte antérieur. Il en résulte pour l'i. i. une grammaticalité plus contrainte et des possibilités expressives particulières qui constituent son originalité illocutoire.

3.2. Conditions d'emploi et statut pragmatico-illocutoire

Dans les échantillons inventoriés, l'i. i. considérée dans son ensemble n'est sélectionnée que dans 17% de ses emplois par un verbe *interrogandi, inuestigandi*; l'i. i. "totale" l'est, en revanche, dans plus de 60% des cas. Quoique le "grand" verbe introducteur de l'i. i. "totale" soit le verbe *quaero*, il n'existe cependant dans le corpus que 3 énoncés, explicitement performatifs, qui ont la même force illocutoire que l'i. d. "totale". Soit, à titre d'illustration, l'exemple (14):

(14) *Sed ex te ipsa requiro, ..., si quae mulier sit eius modi, qualem ego paulo ante descripsi, tui dissimilis, uita institutoque meretricio, cum hac aliquid adulescentem hominem habuisse rationis num tibi perturpe aut perflagitiosum esse uideatur?* (Cic., *Cael*. 20,50)[15] "Mais je te le demande à toi-même ...: s'il y avait une femme du genre que je viens de décrire -une femme qui ne te ressemble pas-, qui mènerait une vie et aurait une conduite de courtisane, qu'un jeune homme ait eu affaire à elle, y verrais-tu le comble de la honte et du scandale?"

Les autres énoncés comportant une i. i. "totale" dépendant d'un verbe *interrogandi, inuestigandi* n'ont qu'une valeur descriptive, le prédicat introducteur n'impliquant pas d'acte de questionnement de la part du locuteur au moment de l'énonciation. D'où la révocation en doute par certains grammairiens, tels L. Rubio (1976: 163), de la pertinence de l'appellation traditionnelle d'"interrogation" indirecte. Nonobstant ce scepticisme de bon aloi, le sémantisme dubitatif de base semble, en cas d'introduction par un verbe *quaerendi*, dans tous les cas suffisant pour suggérer une appréhension problématique ou dialectique du contenu de *p*.

La situation est différente avec un verbe de déclaration, de perception ou de connaissance. Seule une modalisation particulière du prédicat introducteur et/ou une prise en compte du contexte peuvent alors suggérer le potentiel de doute indispensable pour justifier l'emploi de l'interrogative. La nécessité de recourir à la structure interrogative varie, dans ce cas, en fonction de l'origine du doute.

Le savoir du locuteur s'avère-t-il être lui-même lacunaire, le recours à la subordonnée interrogative semble incontournable, et cela quel que soit l'état des connaissances d'autrui. Soit, à ce propos, l'exemple (15), où l'ignorance de l'énonciateur est révélée, en fin de message, par la requête d'information *facies ut sciamus:*

(15) *et ignoras Domitius cum facibusne sit -quod cum scies, facies ut sciamus*. (Cic., *Att.* 8,15,1) "tu ne sais pas si Domitius garde ses faisceaux -quand tu le sauras, tu nous le feras savoir."

Si le locuteur sait lui-même mais que le prédicat introducteur implique une connaissance déficiente chez le sujet de l'énoncé, deux situations sont concevables:

- ou bien le locuteur ne fait pas état de son propre savoir et envisage le contenu de *p* dans la perspective dialectique du sujet; il emploie l'i. i.:

(16) *Puer est: aetati donetur, nescit an peccet.* (Sen., *Ir*. 2,30,1) "C'est un enfant; qu'on pardonne à son âge, il ne sait pas s'il commet une faute."

- ou bien le locuteur superpose à l'ignorance du sujet son propre savoir et présente le contenu de *p* sous une forme thétique; il emploie une proposition assertive, en l'occurrence la proposition infinitive:

(16') *Puer est: aetati donetur, nescit se peccare.* "C'est un enfant: qu'on pardonne à son âge, il ne sait pas qu'il commet une faute."

Dans ce cas, proposition infinitive et i. i. peuvent, certes, commuter sans préjudice de la grammaticalité de l'énoncé. Mais, d'un point de vue sémantico-pragmatique, l'une et l'autre gardent leur originalité illocutoire et révèlent chacune de la part du locuteur une intention discursive différente. Ainsi l'emploi de l'interrogative peut-il correspondre chez l'énonciateur à "une sorte de ruse" ou de "manoeuvre stylistique" (Ducrot 1980: 14-16) par laquelle il tient en réserve un savoir pour stimuler l'intérêt de l'énonciataire. Au cas où le verbe *declarandi, sciendi* ou *sentiendi* ne signale explicitement aucun déficit cognitif chez le locuteur ou un autre participant à la situation du discours, l'i. i. "totale" est d'un emploi très rare. Aucun exemple n'a été repéré dans le corpus. Dans ce cas, la construction interrogative est choisie, par opposition à la proposition assertive, pour dé-rhématiser le contenu de *p* et déplacer le centre d'information de l'énoncé vers la proposition introductrice (Wimmer 1983: 210). L'i. i. "partielle" est plus fréquente dans cet emploi: ne posant sous forme de variable qu'un élément déterminé de *p*, elle présente une plus grande affinité avec le mode assertif; de plus, l'extraordinaire puissance récapitulative de certains thèmes en **k^{w}-* (p. ex. *quis, qui, ut,*

quomodo, quare, etc.) fait de l'i. i. "partielle" un procédé économique de référence allusive à un contenu de savoir qu'il serait trop long d'expliciter (Bodelot 1987b). Ainsi dans:

(17) *Scripsi tibi, quae hic gererentur*. (Cic., *Fam*. 11,11,1) "Je t'ai écrit ce qui se passait ici."

l'i. i. *quae hic gererentur* réfère de façon rapide à un contenu informatif que l'énonciateur se croit dispensé d'expliciter pour la raison qu'il l'a délivré antérieurement.

En revanche, il ne serait guère plus "économique"de dire *Scio num uenerit* que *Scio eum uenisse*. L'i. i. totale apparaît dans ce cas comme un mode d'expression marqué déviant de la façon de s'exprimer normale: elle focalise la notion de savoir au détriment du contenu de *p*, qui, d'ailleurs souvent, ne fait que reprendre en écho un énoncé antécédent. En raison du conflit qui existe entre le savoir affirmé par *scio* et le refus de délivrer le contenu du savoir impliqué par *num*, pareille façon de s'exprimer relève d'une stratégie du discours qui caractérise, selon A. Culioli (1990: 133), l'"interlocution polémique": le locuteur ou bien affirme son savoir par rapport à un premier locuteur qui l'a mis en doute ou nié ("Mais, contrairement à ce que tu suggères, je sais bien s'il est venu"), ou bien il marque "un contraste interpersonnel" (Culioli: *ibid*.) avec accent focalisant mis sur sa propre personne ("moi -à la différence de toi-, je sais bien s'il est venu."). Dans les deux cas retentit dans *scio* un non-savoir, attribué, apparemment à tort, au locuteur ou mis par ce dernier, à tort ou à raison, sur le compte d'autrui.

4. Conclusion

A comparer l'i. i. "totale" avec l'i. i. "partielle" et l'i. d. "totale", on aboutit de part et d'autre aux conclusions suivantes:

1. D'une façon générale, l'i. i. "totale" semble être plus strictement conditionnée que l'i. i. "partielle". L'acceptabilité plus restreinte de la première explique:

- qu'elle soit moins bien représentée dans les textes que l'i. i. "partielle" (rapport 1/10);
- que l'i. i. "totale" et l'i. i. "partielle" ne soient pas permutables dans tous les contextes;
- que l'i. i. "totale" soit susceptible d'effets discursifs différents et, peut-être, moins variés que l'i. i. "partielle";
- qu'elle représente souvent, par rapport à la proposition infinitive, un mode d'énonciation plus marqué que l'i. i. "partielle".

2. Dans l'i. i. "totale", les effets de sens produits par les particules interrogatives sont moins nombreux que dans l'i. d. Cela s'explique par le fait que, dans l'i. d., nombre d'effets secondaires résultent de la relation argumentative que l'interrogation entretient avec son cotexte antécédent. Or, dans l'i. i., certaines de ces nuances sont neutralisées du fait de l'enchâssement qui prive l'interrogative largement de ses propriétés relationnelles.[16] De là un appauvrissement du sens des particules employées dans l'i. i., qui se trouve, cependant, partiellement compensé par la modalisation du verbe introducteur exercée sur le contenu de *p*.

Suspension de la valeur de vérité de *p* et enchâssement de *p* avec mise sous le regard modalisant d'un verbe introducteur, tels semblent être en définitive, dans une optique pragmatico-syntaxique, les deux facteurs essentiels responsables de la place originale que l'i. i. à particule occupe dans l'organisation du discours.

Notes

1 Les remarques des différents participants à la table ronde nous ont permis de préciser ou d'approfondir certains points de notre exposé. Que tous les intervenants soient remerciés de leur précieuse contribution.

2 Des indices de nominalisation de la proposition interrogative, enchâssée au sein d'une phrase-matrice, sont l'intonation, différents changements affectant les morphèmes catégoriels du verbe (mode, temps, personne), l'emploi du réfléchi indirect, la prolepse.

3 Voir le relevé des textes dépouillés en annexe.

4 Pour plus de détails notamment sur les différents effets de sens produits par les particules dans un contexte déterminé, cf. Bodelot (1987a: 71-81).

5 Il s'agit de Ter., *Eun*. 790; *Heaut*. 999; Cic., *Cael*. 7,16; *Off*. 1,11,34; 1,21,72; 1,37,132; 2,18,64; *Att*. 2,6,1; *Q. fr.* 1,1,30. Dans Ter., *Andr*. 525: *Atque haud scio* ***an*** *quae dixit sint uera omnia*, la traduction: "**Est-ce que par hasard** tout ce qu'il dit est la vérité? Je ne le sais pas." nous paraît, en revanche, tout aussi légitime que celle proposée dans la CUF par J. Marouzeau, à savoir: " et pourtant je me demande **si** tout ce qu'il dit **n**'est **pas** la vérité." (Bodelot 1987a: 79).

6 Sur l'évolution chez Sénèque, cf. p. ex. Naegler (1873: 31-33).

7 Cf. *en unquam* dans Liu. 24,14,4 et 30,21, 8, p. ex.

8 Cf. *Tusc*. 5,12,34 et *Ac*. 2,24,76, p. ex.

9 Cf. Liu. 4,2,14 et Tac., *Ann*. 3,34,3, p. ex. Que *nonne* soit librement attesté dans les interrogatives du discours indirect montre que le fonctionnement discursif de ces énoncés diffère de celui des i. i. A ce propos, cf. Dangel (à paraître).

10 A condition, toutefois, qu'on admette dans ce cas l'interprétation interrogative. Une autre façon d'interpréter *Sit enim «consul» a consulendo uel a iudicando* est d'y voir une proposition indépendante de concession ("Que consul, par exemple, vienne de *consulere*, pris au sens de «consulter» ou de «juger», je le veux bien."). Dans ce cas, la proposition subséquente *nam et hoc «consulere» ueteres uocauerunt...* ne constitue pas, comme nous le supposons, une explication invoquée par les *praua ingenia* dont Quintilien se fait l'écho mais une explication personnelle de Quintilien ajoutée à la supposition qu'il vient de faire.

11 Cf. encore l'emploi fréquent dans l'i. i. de termes comme *iam, proxime, simul, subinde, statim, tandem, nunc,* etc., tous des adverbes de temps qui, dans le contexte où ils sont employés, ne font pas non plus, au même titre que *enim, tamen, uero,* fonction de connecteurs.

12 Sous ce rapport, un exemple de parade est Prop. 3,5,25-46, où, dans une cascade d'i. i., plusieurs sont employées sans terme interrogatif.

13 Cf. cependant, à propos de cet exemple, la note 10, qui prouve qu'en l'absence de terme proprement interrogatif une certaine ambiguïté ne peut souvent pas être exclue.

14 L'interrogation "totale" indirecte, en revanche, n'est pas mieux représentée dans le genre comique que dans les autres genres. Au contraire, les scores réalisés par Plaute et Térence (respectivement 5 et 13 occurrences) se voient largement dépasser par le nombre d'attestations dans Sen., *Ep*. (34 occurrences), Plin., *Ep*. (35 occurrences) et Quint., *Inst.* (30 occurrences), p. ex.

15 Cf. aussi Plin., *Ep*. 8,14,24; Iuu. 2,76.

16 Voir, à ce propos, ce que nous avons dit plus haut de l'association de l'i. i. à des connecteurs textuels.

Références bibliographiques

BADER, F., 1973, "Lat. *Nempe, porceo* et les fonctions des particules pronominales", in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 68, p. 27-75.

BODELOT, C., 1987a, *L'interrogation indirecte en latin. Syntaxe - Valeur illocutoire - Formes*, Paris, Société pour l'Information Grammaticale.

BODELOT, C., 1987b, "L'originalité illocutoire et discursive de l'interrogation indirecte dépendant d'un verbe *declarandi*: comparaison avec la proposition infinitive", in *Etudes de Linguistique Générale et de Linguistique Latine offertes en hommage à Guy Serbat*, Paris, Société pour l'Information Grammaticale, p. 255-264.

BODELOT, C., 1990, *Termes introducteurs et modes dans l'interrogation indirecte en latin de Plaute à Juvénal*, Bibliothèque de *Vita Latina*, Avignon, Aubanel.

CHANTRAINE, P., 1968, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Histoire des mots*, t. 1, Paris, Klincksieck.

CULIOLI, A., 1990, "Stabilité et déformabilité en linguistique", in *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. 1, Ophrys, p. 127-134 (=article paru dans *Etudes de Lettres, Langages, Connaissances*, Univ. de Lausanne, 1986).

DANGEL, J., à paraître, "Syntaxe et stylistique du discours indirect chez Tacite: une parole rhétorique", in *Actes du VIe Colloque International de Linguistique Latine*, Budapest, 23-27 mars 1991.

DUCROT, O., 1980, *Dire et ne pas dire,* 2e éd., Paris, Hermann.

FRISK, H., 1972, *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Band III, Heidelberg, C. Winter.

HOFF, F., 1984, "Le système linguistique de l'interrogation en latin classique", in *L'interrogation, Actes du colloque tenu les 19 et 20 décembre 1983 par le département de linguistique de l'Université de Paris-Sorbonne*, éd. P. Valentin, Paris, Linguistica Palatina, Colloquia II, p. 17-35.

KUEHNER, R. et STEGMANN, C., 1988, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, II, Satzlehre*, Band 1 u. 2, bearb. von A. Thierfelder, unveränd. Nachdruck der 5. Aufl. der Hahnschen Buchhandlung-Hannover, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

ORLANDINI, A., 1980, "*Vnius figurae crudelis euentus* or On Rhetorical Questions", in *Papers on Grammar, I*, ed. G. Calboli, Liverpool, Francis Cairns, p. 103-140.

RUBIO, L., 1976, *Introducción a la Sintaxis Estructural del Latín*, vol II, *la oración*, Barcelona, Ariel.

STATI, S., 1990, *Le transphrastique*, Paris, Presses Universitaires de France.

SERBAT, G., 1981, "*An* a-t-il jamais un sens négatif?", in *Vita Latina*, 82, p. 2-5.

TESNIERE, L., 1982, *Eléments de syntaxe structurale*, 3e éd., Paris, Klincksieck.

WIMMER, CH., 1983, "Syntaxe et interprétation de la structure *V si p* (interrogation indirecte)", in *Le Français Moderne*, 51,3, p. 205-223.

Annexe

Relevé des textes dépouillés

Théâtre: 9153 v.

Pl., *Amph, Asin., Aul.* (2933 v.)
Ter., *Andr., Eun., Heaut.* (3163 v.)
Sen., *Oed., Herc. Oe.* (3057 v.)

Poésie lyrique et didactique: 17137 v.

Lucr., l. 1-3 (3385 v.)
Catul. (2285 v.)
Verg., *Georg.* (2188 v.)
Verg., *Buc.* (829 v.)
Hor., *Od.* (3035 v.)
Corp. Tib. (1921 v.)
Prop., l. 1-3 (3058 v.)
Colum., l. 10 (436 v.)

Satire: 7896 v.

Lucil., *Sat. frg.* (1382 v.)
Hor., *Sat.* (2113 v.)
Pers. (564 v.)
Iuu. (3837 v.)

Correspondance: 9810 l.

Cic., *Ep.* (année 59 + du 26.2 au 25.3.49) (3203 l.)
Sen., *Ep.* l. 1-4 (3156 l.)
Plin., *Ep.* l. 5-8 (3451 l.)

Histoire (sans disc. dir.): 12608 l.

Caes., *B.C.* l. 2-3 (3094 l.)
Sall., *Cat.* (1081 l.)
Sall., *Iug.* (2398 l.)
Liu. l. 32-33 (3045 l.)
Tac., *Ann*. l.1-2 (2990 l.)

Prose scientifique et technique: 12997 l.

Varr., *R.r.* l. 2 (1460 l.)
Varr., *L.L.* l. 5 (1589 l.)
Cels., l. 3-4 (3374 l.)
Quint., *Inst.* l. 1+2 (§1-4) (3159 l.)
Plin., *Nat.* l. 29-31 (3415 l.)

Philosophie: 6285 l.

Cic., *Off.* l. 1-2 (3126 l.)
Sen., *Ir.* (3159 l.)

Discours: 5971 l.

Cic., *Quinct.* (1133 l.)
Cic., *Pomp.* (906 l.)
Cic., *Cael.* (1138 l.)
Plin., *Pan.* (2794 l.)

Discours directs tirés des historiens: 6073 l.

Caes., disc. in *B.G.* (100 l.)
Caes., disc. in *B.C.* (122 l.)
Sall., disc. in *Cat.* (391 l.)

Sall., disc. in *Iug.* (483 l.)

Sall., disc. in *Hist.* (551 l.)

Liu., disc. in l. 21-33 (3073 l.)

Tac., disc. in *Agr.* (126 l.)

Tac., disc. in *Hist.* (518 l.)

Tac., disc. in *Ann.* (709 l.)